

ALLONNE.

(Allona; Alumna.)



On connaît à peine quelques détails historiques sur la *terre* et surtout l'église d'Allonne au moyen âge, qui toutes les deux dépendaient du chapitre de Saint-Pierre de Beauvais. En l'an 1109, il survint entre les chanoines et un seigneur nommé Gualon, fils de Robert Farsite, un démêlé au sujet de cette terre d'Allonne. Le Chapitre s'assembla dans la salle capitulaire avec un certain nombre de seigneurs pour terminer ce différend. Le doyen, après avoir entendu la réclamation de Gualon et la réponse des chanoines, nomma, pour prononcer jugement après s'être concertés, plusieurs dignitaires du chapitre et plusieurs seigneurs, parmi lesquels se trouvaient Gérard de Gerberoy, Lancelin, et Eudes châtelain de Beauvais, tous trois vassaux de l'Église (*Pillet*, pp. 90 et 328).

L'abbaye de Saint-Symphorien de Beauvais possédait au XII^e siècle des hôtes d'Allonne (*voir dans Louvet la charte de 1182 relative à cette abbaye*).

On ignore les dates de la construction des différentes parties de l'église d'Allonne. C'est un édifice double, c'est-à-dire, composé de deux nefs et, en quelque sorte, de deux chœurs parallèles. La partie méridionale est la seule qui doive nous occuper; et encore, une portion du chœur, quelques substructions de la nef, le clocher et la façade, sont-ils les seuls restes primitifs qu'on y retrouve.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de l'église d'Allonne (1 : 1) est à peu près régulière. On ne constate à la boussole, par rapport au nord vrai, qu'une déviation de 17 degrés de l'axe transversal vers l'ouest. — Le plan de la moitié que nous décrivons (1 : 1) représente deux rectangles (nef et chœur) ajoutés l'un à l'autre dans leur sens longitudinal. — L'appareil des murs est entièrement en pierres de taille bien rangées par assises horizontales au nombre de cinq par chaque mètre de hauteur; les joints qui séparent ces dernières ont 1 à 3 centimètres. — Voici les dimensions principales des restes de l'église telle qu'elle existait au XII^e siècle.

1° A l'intérieur.

Longueur totale	55,10 ^m
Longueur du chœur	8,10
— de la nef	25,00
Largeur du chœur entre les piliers	5,00
— de la nef méridionale	7,20
Hauteur du chœur sous voûte.	5,80

2° A l'extérieur :

Longueur totale	55,17 ^m
Hauteur du mur latéral du chœur.	6,25
Hauteur générale des murs du clocher par rapport au sol de l'église	18,00
— de la moulure horizontale inférieure du clocher	12,50

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Chevet. — Le mur primitif du chevet, caché en partie par des constructions accessoires, remanié d'ailleurs et modifié radicalement, n'est plus reconnaissable que par quelques fragments de pilastres sculptés (1 : 7) maintenant encastés dans la maçonnerie et situés au même niveau que le couronnement du mur méridional du chœur, couronnement qui se continuait sans doute sur le mur du chevet.

Chœur. — Visible à l'extérieur du côté sud (1 : 2), le chœur est assez remarquable. Le mur ne présente aucune trace de baies de fenêtres; il est divisé, dans toute sa hauteur, en deux parties inégales par un contre-fort moins saillant que large à sa base (1 : 1, 2, 6), offrant sur ses trois faces

deux retraites successives en larmier, et se terminant à sa partie supérieure en un pilastre carré de plan, dont la face principale est ornée à son sommet d'expansions et d'enroulements végétaux sculptés, qui en forment le chapiteau (I : 9). Un contre-fort semblable (I : 2, 8) se remarque à l'extrémité du mur vers le chevet, sur lequel les sculptures dont nous avons parlé sont sans doute des restes de contre-forts semblables. Le mur qui nous occupe n'a pas de soubassement; son couronnement est formé d'une moulure horizontalement très-saillante (I : 10), supportée en partie par les extrémités sculptées des contre-forts décrits, et surtout par neuf consoles profilées en talon renversé (*ibid.*), aussi saillantes que hautes, et ornées sur leur face courbe d'un enroulement végétal. La moulure que supportent ces consoles nous paraît être de la même époque que ces dernières, dont sa coupe reproduit à peu près le profil. Il ne saurait y avoir de doutes sur l'homogénéité de ce couronnement singulier avec le mur du chœur lui-même, car si l'on pénètre à l'intérieur dans le chœur gauche de l'église, qui est beaucoup plus élevé que le droit, et que l'on examine, du côté du premier, le nu du mur qui les sépare, on voit, au-dessus des deux arcades qui s'y trouvent percées, et au même niveau que le couronnement extérieur du sud (I : 3), une série horizontale de consoles frustes et saillantes, semblables en un mot à celles décrites tout à l'heure. La conservation de ces restes, qui peut paraître insignifiante au premier abord, a cependant une certaine importance, puisqu'elle sert de démonstration à deux faits architectoniques assez importants, savoir : 1^o que le chœur primitif (*) était simple et borné à sa partie droite actuelle; 2^o que le couronnement du mur méridional est contemporain de ce qui reste actuellement de ce chœur.

Nef. — Le mur méridional de la nef a été refait en grande partie sur les substructions de l'ancien, car il reste de celui-ci la partie inférieure d'un contre-fort moins saillant que large (I : 1, 2 a), certainement plus ancienne que le mur actuel auquel elle se relie mal et qui se trouve encore comprise dans la construction existante. Quant au côté nord de la nef primitive, il n'en reste aucun vestige. Nous dirons tout à l'heure quelle était la configuration probable de cette nef.

Façade (I : 5). — L'ancienne façade a été refaite presque entièrement lors de l'agrandissement de l'église; mais il est heureux qu'on ait laissé subsister dans la masse de la façade actuelle des débris de l'ancienne, à l'aide desquels on peut, jusqu'à un certain point, reconstituer cette dernière. Ces débris sont encastrés dans la partie droite du mur, qu'ils forment à peu près seuls (*ibid.*). A 3^m, 50 du sol, on y voit, à droite d'un énorme contre-fort plus moderne (a, a), un tympan en retraite (I : 5; II : 1), présentant un *opus reticulatum* remarquable, formé de pierres carrées (II : 1, 2) de 17 centimètres de côté, dans le plein desquelles sont sculptés de petits tores circulaires et des entailles diagonales et disposées en croix. Ce tympan est inscrit par de nombreuses moulures creuses et saillantes, taillées à même le plein de la muraille, et formant un cintre presque plein. A gauche, ces moulures se perdent dans la masse du contre-fort cité; à droite, les plus extérieures retombent sur une plate-bande qui s'étend jusqu'à l'extrémité droite de la façade. Cette plate-bande sert de tailloir à un petit chapiteau encastré maintenant dans le mur qui a été élevé au-dessous, sans doute pour boucher l'ancienne baie de porte que surmontait le tympan et qui a été remplacée par une petite baie sans ornements (I : 5). Au-dessus de ce tympan (*ibid.*), et sur le même axe, se remarque une fenêtre à plein cintre, bouchée, dont les claveaux sont inscrits par une moulure saillante semi-circulaire au centre et aux deux extrémités de laquelle on remarque trois saillies frustes comme elle, et figurant sans doute des têtes dans le principe. Une seconde fenêtre semblable se voit à droite et au même niveau. La moulure qui les surmonte s'étend, au niveau de l'imposte, sur toute la largeur du mur, depuis le contre-fort jusqu'à son extrémité droite. Si l'on examine le nu du mur actuel au-dessus de la première de ces fenêtres, on y voit les traces du sommet d'un pignon plus ancien (I : 5, c) dont les pentes indiquent que la nef droite actuelle avait une façade particulière, présentant probablement une troisième fenêtre comme

(*) Nous appliquons le mot *primitif*, dans le cours de nos descriptions, non pas à ce qui peut rester de la première construction de l'église lors de sa fondation, mais à ce qui subsiste actuellement de plus ancien.

nous l'avons indiqué (*ibid.*). Ce qui vient à l'appui de cette supposition c'est que l'axe de cette façade, ainsi rétablie d'après ce qui en reste, correspond justement à celui de cette même nef (I : 1, *b*), et que le sommet de ce pignon rétabli en *b* (I : 5) détermine le comble d'un toit qui se trouve au même niveau que la moulure inférieure du clocher (I : 2, *bb*). La configuration du plan (I : 1) semble indiquer qu'il existait à gauche de cette nef un collatéral étroit qui le régularisait.

Clocher (I : 2 ; II : 3). — Le clocher, entièrement construit en pierres de taille et à peu près carré de plan (II : 8), s'élève au-dessus de la première travée du chœur. Sa partie la plus inférieure, ou *lanterne*, que ne renforce aucun contre-fort, ne présente rien de particulier et se termine supérieurement à une moulure horizontale dont la coupe représente un coin émoussé (II : 3). Plus haut (à 1^m, 60), est une autre moulure parallèle, saillante et très-fruste, servant de base à l'unique étage de ce clocher. Sur ses quatre faces, cet étage offre deux arcades principales à plein cintre; chacune inscrit deux arcades secondaires en retraite, également à plein cintre, dont les retombées sont reçues par des petites colonnes courtes à bases simples et à chapiteaux ornés d'enroulements végétaux ou de godrons garnis de perles sculptées (II : 9). A l'exception des colonnes isolées qui séparent, dans les deux arcades principales, ces deux baies secondaires, elles sont toutes engagées. La moulure de leur tailloir (II : 9) s'étend des deux côtés au niveau de l'imposte pour se contourner horizontalement sur les faces voisines, et inscrit les claveaux (au nombre de dix-sept ou dix-huit) des principales arcades de chaque face. Le couronnement du clocher, que surmonte un chapeau d'ardoises, se compose d'une arcature avec contre-arcature à plein cintre (II : 3) dont les pendentifs inégalement distants retombent sur des corbeaux variés, ornés de moulures diverses et de figures fantastiques (II : 4).

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Chœur (I : 1, 3, 4). — Le chœur est voûté et se termine carrément. Le mur du chevet (I : 3) offre à considérer supérieurement un arc doubleau à plein cintre, simple, engagé et retombant à droite et à gauche (à 4^m, 12 du sol) sur un chapiteau orné d'enroulements végétaux (II : 10, 11). Celui-ci surmonte un fût de colonne engagée. La trace d'une baie de fenêtre à plein cintre, de 0^m, 90 de largeur, se voit encore dans le haut de ce mur, derrière lequel se trouve actuellement la sacristie. — Les deux travées qui composent le côté sud du chœur (I : 4) offrent un amortissement à plein cintre et sont séparées par une espèce de pilastre dans lequel est engagée une colonne complète. La base de cette dernière (II : 12) est élevée, mais simple; son chapiteau (II : 6), à 3^m, 42 du sol, offre des ornements végétaux sur sa corbeille, et son tailloir se prolonge à droite et à gauche sur la face principale du pilastre (I : 4). Une colonne analogue (II : 5) existe à droite de la première travée, à l'entrée du chœur. Aucune trace de baie de fenêtre n'existe dans ces deux travées du sud. — Du côté nord, les travées correspondantes sont semblables, à cela près qu'elles ont été en grande partie converties, lors de l'agrandissement de l'église, en deux arcades ogivales qui font communiquer cet ancien chœur avec celui du xvi^e siècle. Des deux colonnes engagées qui correspondent à celles du sud, l'une (vers la nef) a été complètement remaniée; l'autre (II : 7) offre des ornements végétaux et une couronne d'épines. — Les voûtes du chœur sont d'arêtes, *sans nervures*, mais renforcées d'arcs doubleaux simples et reçus inférieurement sur les chapiteaux des colonnes dont nous avons parlé, tandis que les *arêtes* se continuent avec celles des pilastres dans lesquels s'engagent les colonnes (I : 4). — Le sol du chœur, recouvert de dalles simples, est un peu plus élevé que celui de la nef, dont l'intérieur ne présente maintenant aucun de ses anciens caractères.

Clocher (I : 4). — A l'intérieur du clocher, on ne voit rien qui mérite d'être noté si ce n'est, à la base de son mur du sud (*ibid.*), deux arcades simulées à plein cintre, et plus haut, sur celui de l'est, une autre arcade simulée, également à plein cintre mais occupant toute la largeur du mur. Une grande partie de ce clocher est visible dans les combles, où l'on n'y voit aucunes traces de l'insertion des toits primitifs.